

Folia Pharmacotherapeutica juillet 2023

Le point sur le daclizumab (Zinbryta®), 5 ans après sa commercialisation

Il y a 5 ans, le daclizumab (Zinbryta®) était commercialisé avec comme indication le traitement des formes récurrentes-rémittentes de sclérose en plaques. En 2018, cet antagoniste du récepteur de l'IL-2 a été retiré du marché par la firme après que l'Agence européenne des médicaments ait lancé une évaluation urgente en raison du risque d'encéphalite et de méningo-encéphalite.

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.